



PROGRAMME DE FORMATION

Formation PERMIS AM

LES OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires pour conduire un cyclomoteur de moins de 50 cm³ en toute sécurité.

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- Avoir minimum 14 ans
- Être titulaire de l'ASSR niveau 1 ou 2 ou de l'ASR
- Fournir une autorisation parentale pour les candidats mineurs

DURÉE DE LA FORMATION

8 heures minimum.

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation se déroule en 5 séquences obligatoires :

1. Échanges sur les représentations individuelles de la conduite
(minimum 30 minutes)
2. Formation pratique hors circulation
(minimum 1 heure)
3. Apports théoriques – Code de la route
(minimum 30 minutes)
4. Formation pratique en circulation
Sur voies ouvertes à la circulation publique
(minimum 3 heures)
5. Sensibilisation aux risques routiers
Cette séquence clôture la formation et se déroule, pour les mineurs, en présence d'au moins un parent ou représentant légal
(minimum 1 heure)

EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR PAR LE STAGIAIRE

- Casque homologué
- Gants homologués
- Blouson ou veste à manches longues
- Pantalon ou combinaison
- Chaussures montantes ou bottes (les bottes en caoutchouc et coupe-vent ne sont pas autorisés)

INFORMATION HANDICAP

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, une attestation de suivi de la formation pratique du BSR – catégorie AM est délivrée.

Pour les mineurs, l'attestation est signée par un représentant légal

Elle permet de conduire en France un véhicule de la catégorie AM pendant 4 mois, dans l'attente du titre définitif

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

• QUALIFICATIONS DES INTERVENANTS

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômée et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

• MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthode active adaptée à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratique
- Salle de cours équipée de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

• ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Suivi de l'assiduité par émargement
- Évaluation préalable, continue et de synthèse tout au long de la formation